

Image not found or type unknown



Résiliation Baïl Rural et enlèvement de clôture.

Par **betty0104**, le **11/09/2009** à **09:32**

Bonjour,

Après résiliation du Baïl , je peux démonter les clôtures que j'avais posées autour des parcs pour mes chevaux ...

Ce que j'aimerais savoir, c'est combien, ais-je de temps pour le faire ?

Merci à tous ...

Bonjour:

Moz, vous ne pouvez pas me répondre ? pourtant il me semble, que vous êtes fort en Droit Rural !

Peut-être n'ais-je pas mis ma question au bon endroit ?

merci :